

BILAN

FLAVESCENCE

SECTEUR DE COUTRAS

SECTEUR DE GUITRES

SECTEUR DE LUSSAC

RETOUR SUR L'ANNEE 2019 POUR LES COMMUNES DE VOS SECTEURS

261 hectares prospectés

10 % du vignoble visité

20 pieds de bois noir sur
18 parcelles

19 pieds de flavescence dorée sur
8 parcelles

38 % de traitements insecticides
économisés grâce au GDON

Bulletin d'information du



PAROLE DE PRO

«J'ai participé à la journée de formation et de prospection du GDON. Ça m'a beaucoup apporté parce que j'ai pu voir les différents symptômes sur différents cépages. Puis, on a pu prospecter pendant toute une matinée sur de nombreuses parcelles, voir de nombreux pieds avec un maximum de cas différents. C'est la meilleure façon pour apprendre ce qu'est la flavescence dorée et donc il faut venir pour apprendre, voire combattre la maladie.»

Pascal PEYVERGES
Viticulteur à Casseuil

CAMPAGNE
VITICOLE 2019
P.2-3

FOCUS
DE L'ANNEE
P.3

BILAN
PAR COMMUNE
P.4

crédit photo : ©Clémentine Manon
crédit graphique : ©Clémentine Manon



BORDEAUX
BORDEAUX SUPERIEUR
planete-bordeaux.fr



CÔTES DE BORDEAUX

CAMPAGNE VITICOLE 2019

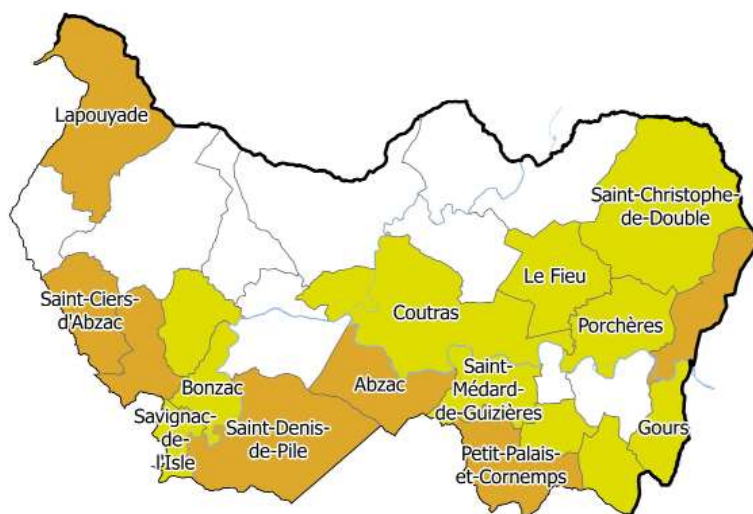
Gours, Puynormand, Petit Palais et Cornemps, Saint Sauveur de Puynormand

Ces 4 communes ont rejoint le GDON des Bordeaux en 2019 suite à la dissolution du GDON de Castillon-Francis.

DIMINUER LES TRAITEMENTS INSECTICIDES

70 % du vignoble des communes de vos secteurs a été suivi par comptage ou piégeage des cicadelles de la flavescence dorée. Leur population était supérieure à la moyenne observée sur le GDON (cf. dernière page) mais en baisse par rapport à 2018.

Sur l'ensemble des communes, le traitement adulticide d'été a pu être évité sur 1 658 hectares. Avec un coût de traitement estimé à 40 € par hectare (produit + passage), **l'économie est de 66 304 €** sur les communes de vos secteurs.



ECONOMIE DE TRAITEMENT PAR COMMUNE

En jaune et orange apparaissent les communes où une économie de traitement a été rendue possible grâce au travail du GDON.

Aménagement des traitements

- Commune non concernée
- Diminution sur toute la commune
- Diminution sur une partie de la commune

CONTENIR LA PROPAGATION DE LA FLAVESCEENCE DOREE

Une recherche des pieds contaminés a été réalisée sur de nouvelles zones : Chamadelle, Les Eglisottes et Chalaures, Les Peintures et Saint Christophe de Double. De la flavescence dorée a été détectée uniquement aux **Peintures**.

La commune de **Puynormand**, qui a intégré le GDON des Bordeaux en 2019, a également été prospectée en totalité. De la flavescence dorée y a été trouvée, notamment à proximité d'anciens foyers.

A **Petit Palais et Cornemps**, les alentours des vignes mères de porte-greffes ont été visités et aucun pied de flavescence dorée n'a été trouvé.

Sur les foyers infectés en 2018, des pieds contaminés ont de nouveau été trouvés à **Saint Denis de Pile**.

Sur les communes déjà prospectées les années précédentes, les équipes du GDON ne reviennent que sur les parcelles contaminées. Les autres parcelles ne sont pas visitées chaque année.

PROSPECTION ET CONTAMINATION

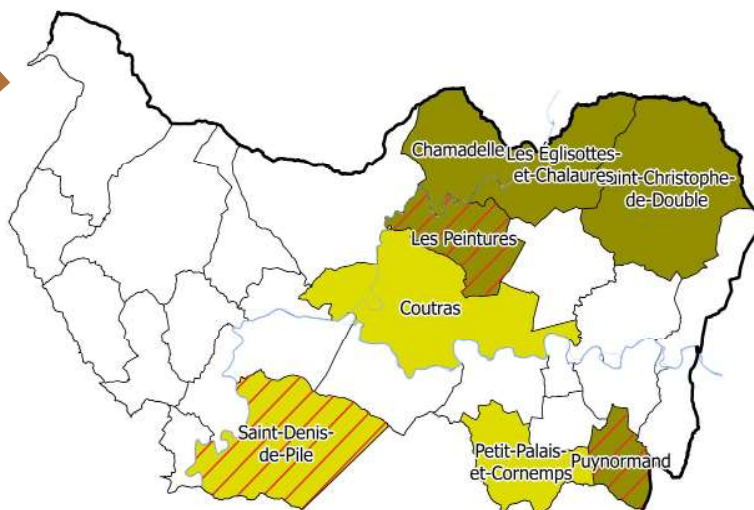
Sur la carte, en vert foncé, apparaissent les communes prospectées en totalité en 2019. Des hachures rouges mentionnent la présence de flavescence dorée en 2019.

Infection

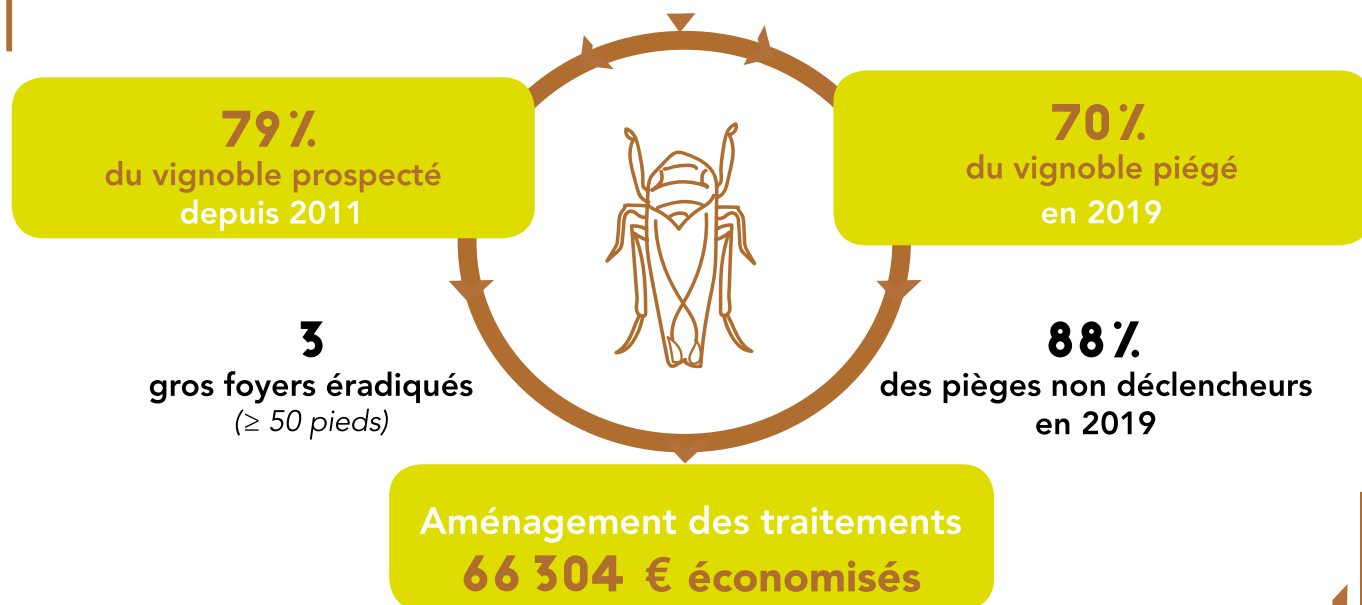
/// FD en 2019

Prospection 2019

- Non prospecté
- Prospection partielle
- Prospection totale



RESULTATS DE LA LUTTE COLLECTIVE SUR VOS SECTEURS



SYMPTOMES

Ils sont visibles en août et septembre. **Un pied peut paraître sain en août puis exprimer les symptômes seulement en septembre.**

Chaque symptôme est variable : grappes séchées (quelques grains, 1 grappe ou 2 grappes séchées), bois mal aoûté (non aoûté, aoûté en partie, aoûté mais tardivement), décoloration des feuilles (quelques feuilles sur 1 rameau, plusieurs rameaux ou toutes les feuilles du pied).

Les pieds peuvent exprimer 1 seul symptôme sur les 3.

ARRACHAGE DES PIEDS

Suite aux résultats d'analyses des pieds contaminés, leur arrachage va être demandé **avant le 31 mars 2020.**

Ces pieds sont à arracher totalement, en évitant toute repousse car la bactérie de la flavescence dorée est présente dans tout le pied. Il est essentiel d'éliminer les pieds malades avant l'apparition de la cicadelle en avril.

Le contrôle des arrachages aura lieu dès le mois d'avril 2020.

MALADIES DU BOIS

Le GDON des Bordeaux a rejoint cette année l'Observatoire Régional des Maladies du Bois. Les symptômes d'**eutypiose** et d'**esca** sont quantifiés pour suivre leur évolution chaque année et évaluer leur part dans l'improductivité de chaque parcelle.

Les 218 parcelles du réseau girondin permettent une analyse selon le cépage et l'âge des vignes.

MALADIE DE PIERCE

La maladie de Pierce due à une bactérie (*Xylella fastidiosa fastidiosa*) est épidémique et conduit à la mort des ceps de vigne. Elle est présente en Californie et, plus récemment, sur l'île de Majorque.

Le GDON est en vigilance : **des pieds de vigne ont été peints en vert** cette année, des feuilles y ont été prélevées pour contrôler la présence de la bactérie dans le vignoble. 75 pieds sans symptôme sur 75 communes différentes ont été choisis pour avoir une évaluation sur tout le territoire.

Tous les prélèvements se sont révélés négatifs.

WWW.GDON-BORDEAUX.FR

Sur le site internet, cliquez sur «**VOTRE COMMUNE**» et consultez les cartes des parcelles contaminées en 2019 («Campagne 2019»), en 2018 et 2017 («Archives»).

BILAN PAR COMMUNE - 2019

Si la case est vide, il n'y a pas eu de suivi en 2019.

Les chiffres **en gras** sont au-dessus de la moyenne du GDON des Bordeaux.

*Le calcul est basé sur un coût de traitement de 40 € par hectare (produit + passage).

Données mises à jour le 25 novembre 2019

Communes	Nb de pièges	Nb de pièges déclencheurs	Nb moyen de cicadelles par piège	Economie de traitement * grâce au GDON	Taux de prospection 2019	Bois noir	Flavescente dorée		Taux de prospection cumulée 2011 à 2019
						Nb de pieds	Nb de pieds	Nb de parcelles	
ABZAC	5	1	1,2	5 420 €					100 %
BAYAS									0 %
BONZAC				3 012 €					0 %
CAMPS SUR L'ISLE									0 %
CHAMADELLE					100 %	0	0	0	100 %
COUTRAS	3	0	0	1 011 €	0,4 %	0	0	0	100 %
GOURS	3	0	0	2 614 €					0 %
GUITRES									0 %
LAGORCE									0 %
LAPOUYADE	3	1	10	356 €					100 %
LE FIEU	3	0	0	3 107 €					100 %
LES EGLISOTTES ET CHALAURES					100 %	0	0	0	100 %
LES PEINTURES					100 %	2	11	3	100 %
MARANSIN									3 %
PETIT PALAIS ET CORNEMPS	11	1	2,1	8 017 €	3 %	0	0	0	100 %
PORCHERES	1	0	0	993 €					100 %
PUYNORMAND	4	0	2	4 337 €	100 %	9	5	4	100 %
SABLONS									0 %
ST ANTOINE SUR L'ISLE	1	1	10	190 €					100 %
ST CHRISTOPHE DE DOUBLE				4 336 €	100 %	9	0	0	100 %
ST CIER D'ABZAC	8	2	7	4 350 €					100 %
ST DENIS DE PILE	8	2	2,6	5 308 €	1 %	0	3	1	100 %
ST MARTIN DE LAYE				3 310 €					0 %
ST MARTIN DU BOIS	8	0	1,3	7 445 €					100 %
ST MEDARD DE GUIZIERES	6	0	0	6 748 €					100 %
ST SAUVEUR DE PUYNORMAND	3	0	0	2 975 €					0 %
ST SEURIN SUR L'ISLE									0 %
SAVIGNAC DE L'ISLE				2 773 €					100 %
TIZAC DE LAPOUYADE									6 %

	Nb de pièges	Nb de pièges déclencheurs	Nb moyen de cicadelles par piège	Economie de traitement * grâce au GDON	Taux de prospection 2019	Bois noir	Flavescente dorée		Taux de prospection cumulée 2011 à 2019
						Nb de pieds	Nb de pieds	Nb de parcelles	
TOTAL SUR VOS SECTEURS	67	8	2,5 (moyenne)	66 304 €	10 %	20	19	8	79 %
TOTAL SUR L'ENSEMBLE DU GDON DES BORDEAUX	2 066	139	1,4 (moyenne)	2 174 026 €	10 %	1 869	27 011	1 767	78 %